

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Commission « Éducation, périscolaire et jeunesse »

Conseil municipal du 28 septembre 2015

Séance du 8 septembre 2015

16 Associations de jeunesse – subventions sur projet

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, MM. BOUKHACHBA, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme FAZAL

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme LEHNER

Pouvoir à :

M. N'DIAYE

M. MONTES

Pouvoir à :

Mme JAJAN

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39

- Nombre de conseillers en exercice : 39

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ Rapport de présentation :

Madame Marine BARBETTE, conseillère municipale déléguée, expose :

Deux associations sollicitent une participation financière de la ville de Creil :

➤ L'Association John's Compagnie (AJC)

L'association organise le 31 octobre prochain à la Faïencerie, la seconde édition du « Festival 60 SANS CONTEST ».

Autour de la danse, cet événement permettra une interaction entre la culture et la jeunesse pour ouvrir les barrières sociales afin d'éviter la stigmatisation des cultures urbaines.

L'association « AJC » sollicite une subvention d'un montant de 800 € sur projet pour l'aider à mettre en place cette action.

➤ L'Association Avenir et Jeunesse de Creil

Propose deux sorties, une au théâtre et l'autre pour assister à un match au Parc des Princes à Paris. Ces sorties ont pour objectif de permettre aux jeunes creillois de changer de contexte et de lâcher prise.

L'association « Avenir et Jeunesse de Creil » sollicite une subvention sur projet d'un montant de 850 € pour l'aider à mettre en place cette action.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Éducation, périscolaire et jeunesse » en date du 8 septembre 2015,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Monsieur Abdoulaye DEME ne participe pas au vote.

Votants : 38 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 6

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver l'attribution des subventions ci-dessous :

| Associations | Subventions |
|-----------------------------|-------------|
| AJC | 800,00 € |
| Avenir et Jeunesse de Creil | 850,00 € |

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville 6574/40/DA.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 29 SEP. 2015

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 30/09/15

et publication ou notification le 01/10/15

affiché le 29/09/15

CREIL, le 01/10/2015

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

Philippe RALUY